

**RECTO
VERSO**1215, rue Visitation, bureau 101
Montréal (Québec) H2L 3B5
Télécopieur : 514-523-5812
Courriel : rectoverso@videotron.ca

Magazine indépendant d'information générale, *Recto Verso* examine les réalités socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. Publié depuis 1951, le périodique s'inspire depuis toujours des idées émancipatrices dans la perspective d'un plus grand pouvoir des citoyens-nés sur leurs conditions de vie et de travail. Les articles publiés dans *Recto Verso* n'engagent que leur-s auteurs-es.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Amiot, Pierre Bisaillon, Françoise Guay, Carine Guidicelli, Isabelle Gusse, Henry-George Madelaine, Nathalie St-Pierre.

POUR NOUS JOINDRE 514-523-5998**DIRECTION****COORDINATION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION**Anne-Marie Brunelle – POSTE 26
ambrunelle.rectoverso@vl.videotron.ca**ABONNEMENTS ET DISTRIBUTION****COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT ET À LA VIE ASSOCIATIVE**Nathalie Langlois – POSTE 21
nlanglois.rectoverso@biz.videotron.ca**RÉDACTION****RÉDACTEUR EN CHEF**Richard Amiot – POSTE 23
redaction.rectoverso@vl.videotron.ca**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT ET DIRECTEUR PHOTO**Patrick Allyn – POSTE 25
allyn@cam.org**ADJOINTE À LA RÉDACTION**Mélanie Navarro – POSTE 22
mnavarro.rectoverso@biz.videotron.ca**PUBLICITÉ****DIRECTRICE DES VENTES**Edith Tessier – POSTE 24
etessier.rectoverso@vl.videotron.ca**ADJOINTE À LA DIRECTION DES VENTES**Maya Chartier – POSTE 27
mchartier.rectoverso@biz.videotron.ca**PRODUCTION****DIRECTEUR ARTISTIQUE** François Leclerc
DIRECTEUR DE LA PRODUCTION Alain Théroux**IMPRESSION** Quebecor World**DISTRIBUTION** Distributions Faucons**FRÉQUENCE DE PARUTION** 6 numéros par an**CCAB**


La distribution de *Recto Verso* est certifiée par le Canadian Circulation Audit Board (CCAB).

Recto Verso est distribué dans plus de 1100 points de dépôt et par abonnements, à travers le Québec et dans la francophonie hors Québec.

Recto Verso bénéficie de fonds pour le développement de l'économie sociale du gouvernement du Québec.

Nous reconnaissons l'aide financière accordée par le gouvernement du Canada pour nos coûts rédactionnels par l'entremise du Fonds du Canada pour les magazines. Le Centre St-Pierre, par le Secteur Promotion Communautaire, contribue au développement du magazine *Recto Verso*.

Recto Verso est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ). Ses articles sont indexés dans le répertoire analytique de presse Repère.

Canada Québec  Fonds Jeunesse Québec

Dépôt Légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec – ISSN 1484-6586
Envoi de publication – enregistrement n° 1325639
Parution n° 303 – juillet 2003

EDITORIAL

L'ÉTAT, C'EST NOUS

NOUS NAGEONS EN PLEIN RÉVISIONNISME COMPTABLE. Le 12 juin dernier, le gouvernement de Jean Charest présentait son premier budget. Tout y est passé : les coffres sont vides, il y a un trou de quatre milliards de dollars à combler cette année et un autre de même hauteur appréhendé pour l'an prochain. Mais, en même temps, c'est relatif, c'est selon, ça dépend de ce que nous gagnerons dans les négociations avec le fédéral, expliquait Yves Séguin, le ministre des Finances. C'est sans compter la crise de la vache folle, le SRAS ou toute autre calamité qui pourrait influencer sur les revenus du gouvernement. C'est tout faux, clame l'opposition péquiste.

En réalité, le commun des mortels ne peut pas savoir exactement ce qu'il en est. Quel que soit l'état des finances publiques, le gouvernement libéral a annoncé ses couleurs : un vaste plan de compressions dans les programmes (793 M \$), l'annulation des mesures annoncées dans le dernier budget Marois (400 M \$), une révision en

des contribuables est trop élevé». Le plan Charest, que le gouvernement veut réaliser l'année prochaine, vise à terme une baisse d'impôts de cinq milliards par année. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse de la priorité des citoyens et des citoyennes du Québec. Nous croyons que les Québécois partagent d'autres valeurs. Nous n'avons pas vu de larges mobilisations pour faire baisser les impôts. Nous en avons vu d'autres : pour les Centres de la petite enfance (CPE) et l'universalité du programme des places à 5 \$; pour la lutte contre la pauvreté; pour le droit à des logements décents; pour l'équité salariale.

Vœu de pauvreté

Le gouvernement nous dit : «Tout le monde écope, fait sa part pour redresser les finances publiques». Nous en doutons. Bien sûr, on a beaucoup parlé des diminutions de subventions aux entreprises, sans insister autant sur la baisse des taxes sur le capital. Des millions pour des mesures d'urgence pour loger temporairement les victimes de la crise du lo-

Le plan Charest vise à terme une baisse d'impôts de cinq milliards par année.

profondeur des différentes mesures fiscales (800 M \$) et une demande aux sociétés d'État – Hydro-Québec, Loto-Québec, SAQ – d'augmenter leurs profits de 700 millions de dollars. Qui paiera? Surtout ceux qui n'en ont pas les moyens.

Tous les commentateurs ont souligné une phrase dans le discours d'Yves Séguin : «Plutôt que de nous demander ce que l'État peut faire pour nous, demandons-nous plutôt ce que nous pouvons faire sans lui». Cette phrase n'est pas inoffensive. Cet État, tant décrié en cette ère de «réingénierie», s'est forgé au fil des quarante dernières années. Imparfait, parfois invraisemblable dans ses contradictions, il est le défenseur du bien commun des Québécois.

Dans son discours sur le budget, le ministre Séguin a parlé «du large consensus au sein de notre société : l'impôt sur le revenu

gement ne valent pas un investissement dans les logements sociaux. Il est difficile de croire que 25 500 ménages prestataires de l'aide sociale trouveront le chemin du marché du travail, par magie, avec seulement 20 millions en plus dans la formation et les stages (Emploi Québec, ces dernières années, s'est fait couper 185 millions...).

Au chapitre des silences inadmissibles du nouveau budget, il faut relever l'absence des mesures de lutte contre la pauvreté. Une anecdote : le mot pauvreté, si cher aux Libéraux du temps de l'opposition, figure une seule fois dans les documents budgétaires... à propos d'une mesure fiscale en faveur des ordres religieux ayant fait vœu de pauvreté.

Le gouvernement se place donc en situation d'illégalité au regard de la loi 112, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et